

DELIBERATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Reims Champagne-Ardenne

Séance du 19 Avril 2016

Délibération n° 18 – 2016 relative à la modification des statuts de l'UFR STAPS

VU le Code de l'Education, et notamment l'article L711-7,

Le Conseil d'Administration de l'Université de Reims Champagne Ardenne approuve la modification des statuts de l'UFR STAPS.

Membres ayant voix délibérative

Membres statutaires	36	Membres présents	27
Membres en exercice	36	Membres représentés	6
Majorité absolue	19		
Nombre de pouvoirs	6		

Décompte des suffrages

Votants	32	Pour	23	Contre	2	Abstentions	7
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée


Visa du Président

Guillaume GELLE

Document en annexe au présent extrait : Modification des Statuts de l'UFR STAPS

Extrait transmis à la Rectrice, Chancelière des Universités le : 27.04.2016

Document mis en ligne le : 27.04.2016